



## Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Scioglimento di società

### PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:  
**TRADALL IMMOBILIER ET FINANCES Sàrl, Meyrin GE**
2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:  
**Tradall S.A., Meyrin GE**
3. Contrat de fusion du: 31.08.2009
4. Publication de la fusion:  
FOSC n° 195 du 08.10.2009, page 9
5. Echéance de préavis des créances: **01.02.2010**
6. Adresse pour la déclaration des créances:  
Tradall S.A., à l'att. Rémy Giroud, route de Meyrin 267,  
1217 Meyrin
7. **Indication:** Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.
8. **Remarques:** La société TRADALL IMMOBILIER ET FINANCES Sàrl a été radiée par suite de fusion. Ses actifs et passifs sont repris par la société Tradall S.A.  
  
Bruderlein & Berthoud, Avocats  
1211 Genève 11

05298654